

Assemblée générale ordinaire de L'ANTES

Mardi 17 mars 2026,
19h à la Fondation Les Perce-Neige

Présents : Emmanuelle Calon, Michel Cattin, Sylvie Fontana, Brigitte Fornachon, Patricia Jaquet, Caroline Page, Jean-Pierre Ouevray, Justine Pretat, Gaëtan Quinadoz, Dilek Kaplan, Aurélie Morzier, Elisa Rosselei, Dorothée Taillard.

Excusés : Olivier Arni, Quentin Boissier, Muriel Bovay Schneider, Jacques Bühlmann, Joëlle Carrupt, Anita Cuenat, Estelle Cachelin, Guillaume Gubler, Nuria Lang, Anne-Laure Montandon, Séverine Pettermann, Yvan Pouly, Tina Frick, Luana Saiz, Hélène Rognon, Jessica Russo.

1. Adoption du procès-verbal de l'AG du 13 mars 2025

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, sans demande de lecture.

2. Adoption des rapports des délégué(e)s

a. Commission faîtière, par Sylvie Fontana

Les négociations pour notre future CCT progressent relativement bien. La nouvelle organisation (2 sièges pour Perce-Neige, 2 pour ANMEA et 1 pour AFNJ). La dotation des représentants des employés reste inchangée.

Le Conseil d'État semble favorable à certaines ouvertures, bien que les discussions soient encore en cours.

Les attitudes des directions varient en fonction du personnel concerné (horaires d'internat ou en structure de jour).

Si nous ne parvenons pas à finaliser les négociations dans les délais, l'ancienne CCT-es demeurera en vigueur, et certaines dispositions pourraient entrer en vigueur avant la conclusion des nouvelles discussions.

Du côté des employés, la solidarité est manifeste.

Une assemblée extraordinaire pourrait être organisée au printemps 2027 pour établir les priorités des choix que les employés pourront faire.

La Commission faîtière s'engage à faire circuler des informations via les directions afin d'assurer une communication uniforme auprès de tous les employés.

Le nom de la CCT-es changera et deviendra CCT - Valeurs sociales. La force du collectif. La révélation du nouveau logo se fera lors des vingt ans de la CCT-es, à l'occasion d'une fête organisée par les directeurs pour tous leurs employés.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

b. CPPC, par Brigitte Fornachon

Il a été noté une coquille dans le rapport : l'IPC était à -0,1 %.

Suite à la nouvelle organisation, il y a eu de nombreux changements de personnes autour de la table côté employeurs, nécessitant un temps d'adaptation. Les échanges y sont enrichissants et se déroulent dans un bon état d'esprit.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

c. Commission professionnelle du domaine santé-social, par Brigitte Fornachon

Une proposition a été faite pour réfléchir à l'inclusion au sein de l'association.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

d. Commission tripartite romande, par Emmanuelle Calon

Le rapport est adopté à l'unanimité.

e. Commission formation, par Jean-Pierre Oeuvray

La prochaine formation devrait porter sur l'utilisation de l'humour pour désamorcer des situations de violence. Des discussions sont en cours avec les intervenants quant à son coût, que nous jugeons exorbitant. Nous envisagerons également une formation sur les limites face à la violence d'un jeune et à une thématique sur la génération Z.

Les suggestions de formations de la part des membres sont toujours appréciées.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

f. Commission PSDMD (Prends Soins De Mon Doudou), par Brigitte Fornachon

Rien à signaler.

3. Rapport du Comité par la présidente Caroline Pages

Caroline se réjouit de l'arrivée de quatre nouvelles personnes au sein du comité.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de la secrétaire-comptable Patricia Jaquet et adoption des comptes 2025

Les cotisations rencontrent des difficultés à entrer, ce qui se reflète dans les chiffres en raison d'un passif transitoire. Patricia pense que la situation se rééquilibrera en ce début d'année. Il est à noter que les rappels informatisés avec le BV sont d'une grande utilité.

5. Adoption du budget 2026

Une ligne supplémentaire sera ajoutée aux comptes pour couvrir une éventuelle adhésion à l'AF3CP.

Le rapport et les comptes sont adoptés à l'unanimité.

6. Comité : démissions et nominations

Démissions : aucune.

Le comité:

Caroline Pages
Emmanuelle Calon
Sylvie Fontana
Brigitte Fornachon
Dilek Kaplan
Aurélie Morzier
Jean-Pierre Oeuvray
Jessica Russo
Dorothee Taillard

Le comité est accepté à l'unanimité.

Les attributions de ses membres seront discutées lors de sa prochaine réunion.

Patricia Jaquet continuera de s'occuper du secrétariat bien qu'elle ne participe plus aux réunions du comité.

La présidente a remercié les auteurs des différents rapports au terme de chacun d'eux.

7. Divers

M. Beranek a proposé de s'associer à l'AF3CP (association faîtière des collaborateurs cantonaux, communaux et parapublics), à un coût de 5 CHF par personne.

Des interrogations se posent :

- Comment maintenir notre pouvoir dans cette structure ?
- Qu'advient-il de notre siège à la CPCN ?
- Ne risquons-nous pas de perdre notre identité propre ?

Un vote de principe est effectué et accepté à l'unanimité. Les frais de cotisation n'entraîneront pas de majoration pour la cotisation à l'ANTES, qui resterait donc à 100.-/an. Les points soulevés seront clarifiés par le comité, qui prendra une décision finale concernant cette éventuelle adhésion.

La présidente lève la séance et remercie les participants pour leur présence, ainsi que les membres excusés.

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire du jour

Brigitte Fornachon